



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Compte rendu de la réunion du GT Ad-hoc Langouste rouge Mardi 13 Avril 2021– En ligne

Serge Larzabal (Président du groupe de travail) a introduit la réunion en remerciant chacun des participants. L'ordre du jour et le compte rendu de la précédente réunion ont été validés.

Serge Larzabal a rapidement passé en revue les mesures françaises en place pour la langouste et qui ont été présentées lors de la précédente réunion (taille minimale, baguages...). Puis il a invité les membres à partager les consultations qu'ils se sont engagés à réaliser auprès de leurs administrations, instituts et professionnels respectifs, afin de déterminer si des mesures communes sont envisageables.

Francisco Portela Rosa (VIANAPESCA) a indiqué que les membres portugais étaient en contact avec les différentes régions, et l'IPMA. L'IPMA va développer un projet reprenant les éléments français (marquage, contrôle et suivi de l'espèce) en contact avec l'ensemble des organisations professionnelles. Ce projet va prochainement être déposé, l'IPMA est optimiste sur sa validation et réalisation.

Nicolas Fernandez Munoz (OPP Conil) a réitéré son intérêt pour ce sujet, qui est un exemple selon lui de reconstruction d'un stock à forte valeur commerciale. De nombreuses leçons peuvent en être tirées pour une application dans le golfe de Cadix sur d'autres stocks.

Francisco Portela Rosa a souligné la qualité des deux vidéos qui ont été partagées par les membres français via le secrétariat du CC. Ces images sont importantes pour motiver les professionnels, il faudrait les diffuser plus largement. Il a également souligné que beaucoup d'informations et de documents avaient été transmis par le secrétariat et cela représente une bonne base pour discuter avec les instituts scientifiques.

Manu Kelberine (CRPMEM Bretagne) a réitéré que l'objectif des membres français via ce groupe de travail est d'arriver à une recommandation conjointe, sur certaines mesures. Il a également précisé que l'interdiction de débarquer des femelles grainées, avait été une mesure très importante, qui a fortement contribué aux résultats positifs actuels.

Erwan Quemeneur (CDPMEM29) en accord avec Manu Kelberine (CRPMEM Bretagne) sur le besoin d'une recommandation conjointe, propose que celle-ci se limite dans un premier temps à une taille minimale commune. Il propose qu'une traduction des films, soit réalisée avec l'aide du CC.

Aurélie Drillet (secrétariat du CC SUD) a confirmé que cela était envisageable, ils verront ensemble les aspects techniques et financiers.





6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Serge Larzabal a proposé que chacun transmette au secrétariat les réglementations qui concernent la langouste dans chaque Etat.

Anthony Gueguen (CRPMEM Nouvelle-Aquitaine) a également souligné l'importance d'une recommandation conjointe, pour les professionnels français. Il a également interrogé les membres Espagnol et Portugais sur la présence de langoustes roses dans leurs eaux.

Nicolas Fernandez Munoz a partagé le bulletin officiel espagnol concernant la langouste et le transmettra au secrétariat.

En réponse à Francisco Portela Rosa, Manu Kelberine a indiqué qu'une licence crustacés était nécessaire pour débarquer de la langouste en France. Un système de baguage est également en place depuis 2020.

Serge Larzabal a conclu la réunion en résumant les points d'action décidés :
Les membres sont appelés à envoyer au secrétariat l'ensemble des réglementations en place dans chacun des États. Un travail de compilation sera effectué par le secrétariat.
Un point sera effectué lors du prochain GT Benthique zone 8&9
Les membres français porteront un projet de recommandation conjointe, concernant une taille minimale commune.

Participant

VIANAPESCA	Francisco Portela Rosa
Federación Nacional de Cofradías	Basilio Otero
CNPMEM	Serge Larzabal
CRPMEM Nouvelle Aquitaine	Anthony Gueguen
CDPMEM 29	Erwan Quemener
Observadores	
OPP Conil	Nicolas Fernandez Muñoz
FECOPESCA	Jose Carlos Escalera
Blue Fish	Gerald Hussenot
CRPMEM Bretagne	Manu Kelberine
CC SUD	Aurélie Drillet
CC SUD	Chloé Pocheau

